

construits sur place, restent quelquefois plusieurs mois en mer; les naufrages sont rares, tant est grande l'habileté de leurs équipages. A leur retour, le poisson est débarqué, salé et séché par les hommes qui l'ont pris, puis réexpédié aux mareyeurs d'Halifax. Les Antilles sont le principal débouché de ce produit; aucune autre morue ne pourrait supporter le climat tropical aussi bien que celle préparée par les pêcheurs de la Nouvelle-Ecosse.

La pêche au homard est également une industrie caractéristique. En 1871, il n'existait que deux homarderies, l'une au Nouveau-Brunswick et l'autre dans l'île du Prince-Edouard; aujourd'hui, on en compte près de 600, faisant travailler environ 7,000 personnes; 100,000,000 de homards constituent une prise normale. L'un des constants problèmes de cette industrie, c'est la difficulté d'assurer l'exécution des dispositions prohibant la capture des jeunes homards et des adultes au moment du frai; on croit toutefois avoir mis un frein au déclin de la production. L'huître, qui pullulait autrefois tout le long du rivage, est maintenant moins abondante. La mise en boîte des "sardines," qui sont de jeunes harengs, occupe au Nouveau-Brunswick le second rang, immédiatement après le homard.

Les pêcheurs des Provinces maritimes constituent une population industrielle spécialisée. La pêche côtière s'y pratique d'avril à novembre, excepté dans les districts abrités et, quoique les plus grands navires travaillent pendant tout l'hiver, plusieurs milliers d'hommes sont disponibles, à certains moments de l'année, pour d'autres travaux. Les uns cultivent les petites parcelles de terre entourant leurs maisons, les autres travaillent dans les chantiers de bois du Nouveau-Brunswick ou bien dans les charbonnages de la Nouvelle-Ecosse. Quelques pêcheurs de Lunenburg et d'autres centres font du négoce avec les Antilles. Outre l'oïsetivité forcée résultant soit du mauvais temps, soit de la fermeture de la pêche, la méthode consistant à rémunérer les pêcheurs au moyen d'une part de la prise, tend à les pousser vers des occupations secondaires, surtout dans les mauvaises années.

En vue de remédier aux défauts de cette méthode, une loi de la législature provinciale de la Nouvelle-Ecosse, passée en 1905, permit aux pêcheurs de se syndiquer et organisa dans la province des "stations" affiliées à un organisme central; les pêcheurs syndiqués devaient se réunir annuellement, pour la discussion des problèmes communs, tels que les moyens de transport, l'approvisionnement des cordages, les cours, les méthodes de prise et de préparation du poisson, etc. Plusieurs congrès successifs ont eut lieu et ont donné de bons résultats. Au Nouveau-Brunswick, une législation similaire a été adoptée. Les principaux intéressés préconisent la création de quelques centres principaux remplaçant les hameaux de pêcheurs épars le long de la côte; de la sorte les énergies se trouveraient centralisées, comme elles le sont en Angleterre et en Ecosse, à des ports spécialement adaptés à la manutention du poisson et à son expédition.

**Pêcheries intérieures.**—Les grands lacs et les eaux tributaires du St-Laurent constituent une seconde grande division des pêcheries canadiennes. L'ablette ou poisson blanc, la truite, la sandre et le hareng des lacs sont les poissons les plus importants d'Ontario, commercialement parlant, quoique le brochet, l'esturgeon et quelques autres poissons ne soient pas à dédaigner. Les pêcheries intérieures de Québec n'ont pas une très grande importance. L'histoire de la pêche dans les grands lacs peut se résumer en deux mots: une destruction en masse, suivie d'une lente résurrection, aidée par les pisciculteurs. Un seul bateau de pêche pouvait autrefois prendre 90,000 ablettes dans sa journée; dans la rivière Détroit, on avait l'habitude de refouler le poisson dans des viviers où on le prenait ou bien